



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° CM.07/2018

CHOIX D'UN CABINET POUR L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DU RISQUE OPERATIONNEL

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer un Appel d'Offres national pour le Choix d'un Cabinet pour l'Accompagnement dans la mise en place d'un dispositif global de gestion du risque opérationnel.

Les représentants des entreprises qui désirent participer au présent appel d'offres, doivent se présenter au **Secrétariat permanent de la commission des marchés publics de la Banque de l'Habitat sis – au 5^{ème} étage, bureau n° 507bis de l'Immeuble administratif de la Banque de l'Habitat, à l'espace de Tunis Bloc K, 1073 Montplaisir**, munis de leur carte d'identité nationale et du cachet de l'entreprise représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la fourniture d'un reçu attestant le versement en espèce de la somme non récupérable de cent dinars (100d) au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir.

Les offres dont la validité exigée est de 120 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale, en recommandée ou par rapid-poste ou remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central : 18, Avenue Mohamed V, 1080 Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 11 du cahier des charges comme suit :

Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° CM.07/2018
CHOIX D'UN CABINET POUR L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN PLACE
D'UN DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DU RISQUE OPERATIONNEL »

Cette enveloppe extérieure doit renfermer sous peine de nullité :

1. Les pièces administratives énumérées de A1 à A7 à l'alinéa 11.2 de l'article 11 du cahier des charges y compris la caution bancaire provisoire dont le montant est fixé à deux mille dinars (2.000 d)
2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe A – Offre technique ». Elle doit contenir les pièces énumérées de B1 à B9 à l'alinéa 11.2 de l'article 11 du cahier des charges.
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « enveloppe B – Offre financière ». Elle doit contenir les pièces C1 et C2 désignées à l'alinéa 11.2 de l'article 11 du cahier des charges.

Les copies scannées des documents demandés sous formes originales ou de copies conformes aux originaux ne sont pas acceptées.

La date limite de réception des offres est **fixée au mardi 17/07/2018 jusqu'à 13 heures** ; date et heure limites fixées pour la réception des offres, sachant que la date d'arrivée consignée au cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi.

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.